



# DEVENEZ DIRECTEUR DE SEJOURS de VACANCES ADAPTEES

L'APAJH propose chaque année des séjours de vacances pour adultes et jeunes en situation de handicap

Etudiant et professionnel de l'accompagnement nous vous proposons **d'enrichir votre parcours professionnel** en devenant directeur de séjours de vacances adaptées.

Nous rejoindre c'est participer à une **expérience et une activité citoyenne**.

C'est un enrichissement **hors norme** sur le plan personnel, humain et professionnel.

## Etre directeur au quotidien c'est aussi :

- partir 1 à 4 semaines durant les vacances scolaires et accompagner des personnes en situation de handicap au sein même de leur lieu de vacances,
- **Construire un projet** d'animation et de loisirs à offrir aux personnes en fonction de leur autonomie et leurs souhaits,
- **Animer une équipe** d'animation et veiller à la bonne réalisation du projet de séjours,
- **Gérer** le budget, la gestion administrative et du personnel des séjours
- Etre à l'écoute et attentif aux besoins des personnes et veiller à leur dignité.

## Pour rentrer dans cette démarche :

- Vous devez être majeur (-e) (21 ans pour la Direction)
- Le BAFD (ou équivalence) est recommandé mais non obligatoire
- Le permis B ainsi que le PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1) sont toujours un plus.

## En tant que directeur :

- Vous serez nourri et logé sur le site même du lieu de séjour,
- Vous bénéficierez d'une rémunération sur la base d'une grille indiciaire,
- Vous aurez droit à un jour de repos par semaine,
- Vous bénéficierez d'un accompagnement formateur avant et pendant le séjour.